



Que faut-il retenir d'essentiel de la réforme de la formation 2014 ? Quelle stratégie l'entreprise doit-elle adopter ? Comment faire pour en éviter les risques et en saisir les opportunités ? Grâce à une journée d'un atelier intensif avec nos experts et un kit d'auto formation, vous ferez le tour de la question et serez prêt pour mettre en œuvre votre plan "Réforme formation 2014".

## Objectif

Maîtriser les différents points du nouveau cadre réglementaire  
Définir une stratégie "Réforme" en fonction du contexte de son entreprise  
Préparer son plan d'action "Réforme"

## Public

DRH, DDRH, RRH,  
Responsable formation

## Méthodes

Auto formation avant l'atelier via module de E-Learning et un E-Quiz pour tester ses connaissances, étude de cas sur son entreprise, suivi personnalisé possible en option.

## Intervenant

Marc Dennery, directeur associé C-CAMPUS, auteur de nombreux ouvrages sur la formation et animateur du [blog de la formation en entreprise](#).

## Préparation avant l'atelier

> Afin de tirer le meilleur parti de l'atelier, découvrez grâce à un module de E-Learning et au E-Quiz l'essentiel du nouveau cadre réglementaire.

### 1. Atelier - Matin

9h00 : La chronologie de la réforme

> Que s'est-il passé ? que va t-il encore se passer ? Pourquoi une troisième réforme en moins de 10 ans ? Que faut-il retenir d'essentiel ?

9h45 : Les 3 changements majeurs de la réforme :

> Le CPF, LE dispositif de la réforme : comment va t-il remplacer le DIF ? Comment va-t-il se combiner avec les autres dispositifs (CIF, PP, PF...) ? Quelle position adopter face aux demandes de CPF ?

> Le financement : la fin de l'obligation fiscale et après ? Faut-il arrêter la délégation de paiement ? Faut-il assumer le financement du CPF ou s'en remettre à son OPCA ?

> L'entretien professionnel : de nouvelles contraintes, mais également le moyen de concrétiser sa politique de développement RH

**Dates :** 10 avril ou 15 mai, 5 juin 2014

**Tarif Atelier :** 590 €/HT y compris Pack E-learning

**Option "Conseil personnalisé" :** + 290 €HT, soit total avec option 880 €/HT.

**Lieu de la formation :** 7 rue du 29 Juillet 75001 Paris

### 2. Atelier – Après-midi

13h30 : Les 5 autres changements de la réforme

> Imputabilité et reconnaissance des formations : qu'est-ce qui change réellement ?

> Dialogue social : quelles nouvelles obligations en terme d'information et consultation CE et accord GPEC ?

> Les politiques de branche : si vous ne pouvez pas les influencer, comment en éviter les contraintes et en saisir les opportunités ?

> Le Conseil en Evolution Professionnelle : l'autre dispositif de la réforme. Que peut-on en attendre ? Faut-il le conseiller aux salariés ? Vaut-il mieux l'internaliser ?

> Comment vont évoluer les anciens dispositifs : DIF, CIF, BC, VAE, POE... ?

15h00 : Les stratégies et les actions "réforme"

> De la définition d'un nouveau pacte de formation à la refonte de son offre de formation : les 10 actions à entreprendre pour réussir la mise en œuvre de la réforme.

16h30 : Mise en place de son plan d'action et de communication "Réforme"

17h30 : Bilan et évaluation des acquis

## Suivi après l'atelier

> Consultation des 14 fiches de synthèse sur le nouveau cadre réglementaire.

> **En option "Conseil personnalisé" :** bénéficiez d'une séance d'une heure en télé ou visioconférence avec votre formateur pour faire le point sur votre stratégie et plan d'action réforme. Vous lui adressez votre plan avant la réunion et il vous apporte ses conseils et propositions d'amélioration.

## Auto formation

### Module E-Learning

- L'essentiel de la réforme 2014

### E-Quiz

- Le cadre réglementaire de la FPC en 20 questions

### Fiches pédagogiques

- Le cadre réglementaire de la FPC en 14 fiches synthèses

## Le +

Un parcours de formation qui va bien plus loin qu'une simple présentation du nouveau cadre réglementaire et qui vous aide à saisir les opportunités de la réforme et vous accompagne dans sa mise en œuvre